



Association Nationale
pour la Promotion de
l'Education Routière

Les stages thématiques



Le permis à points : mode d'emploi

AE PAP - PROGRAMME

Objectifs

- Maîtriser le dispositif permis à points pour informer vos élèves et les usagers
- Valoriser votre établissement par la qualité du conseil et de l'information
- Favoriser le trafic au sein de l'établissement

Durée

- 1 jour (7 heures)

Public concerné

- Enseignant de la conduite automobile et de la sécurité routière assurant des modules de formation théorique
- Exploitant ou Directeur d'un établissement d'enseignement de la conduite et de la sécurité routière
- Personnel d'accueil d'un établissement d'enseignement de la conduite

Coût pédagogique

- 290,50 € H.T.

Accueil

Présentation du stage et des participants

- Historique du permis à points
- Le permis à points en Europe
- Les objectifs du permis à points
- Les statistiques depuis 1992
- Le contrôle sanction automatisé
- Les documents administratifs :
48N, relevé d'information intégral, site Internet...
- Rappel droit :
 - Différentiation droit pénal et droit civil
 - Eléments constitutifs d'une infraction
 - Les infractions : crime délit, contravention
 - Différents degrés de juridiction

- La procédure pénale et administrative :
de l'infraction au retrait de points...
- Le barème de retrait de points
- Les sanctions pénales : peines principales,
peines complémentaires ou alternatives
- Les différentes possibilités de perte du droit de conduire
- La reconstitution totale ou partielle du capital points
- L'invalidation du permis de conduire
- Comment retrouver le droit de conduire
- Le permis probatoire
- Les réformes 2007
- Etudes de cas

Bilan du stage

Evaluation du stage

Remise de document

Une présence sur l'ensemble
du territoire national

Un réseau de plus de 250
intervenants spécialisés

Une organisation
administrative nationale

www.anper.info / www.permisapointsanper.com